Les tracés ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic mapper" du 19 septembre 1991.

Compt. For. : 8015 - 8322 - 8976 - 9270 - 9557 - 9724 - 6244 - 6520 - 8053

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, run
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glissière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par bandes ..... cb
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cps
Coupe par trouées ..... ct
Coupe à blanc totale et dépeuplement des tiges d'avenir ..... cdt
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage partiel (dégagé ou à plat) ..... brp
Plantation à rangées nues ..... pln
Plantation en bouquets ..... plb
Plantation de boisement ..... plb
Ensemencement ..... ens
Ensemencement naturel ..... ni
Récolte dans les lisières boisées (sécurité des lignes) ..... ecl

N.B. : Ces interventions n'indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à peuplier ..... R (PE)
— à mélèze ..... R (M)
— à pruche ..... R (P)
Pessière ..... E
— (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée-tige) ..... E (E)
— à thuya (cèdre) ..... E (C)
— à peuplier ..... E (PE)
— à pruche ..... E (P)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— à pin rouge ..... E (PR)
— à pin gris ..... E (PG)
— à sapin et/ou épinette ..... E (E)
— (plantation d'épinette blanche) ..... E (pb)
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... E (pn)
— (plantation d'épinette rouge) ..... E (pr)
— (plantation d'épinette noire) ..... E (pn)
Sapinière ..... S
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pruche ..... S (P)
— à peuplier ..... S (PE)
— (plantation de sapin baumier) ..... S (sb)
Pinède à pin blanc ..... PB
— — avec pin rouge ..... PB(PR)
— — et/ou rouge (l'un occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB(PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— — avec pin gris ..... PB(PG)
— — avec peuplier ..... PB(PE)
— — avec pruche ..... PB (P)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — (plantation) ..... PB p
Pinède à pin rouge ..... PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — avec mélèze ..... PR (M)
— — avec pin gris ..... PR (PG)
— — avec pruche ..... PR (P)
— — (plantation) ..... PR p
Pinède à pin gris ..... PG
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PG)
— — avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — avec pin rouge ..... PG (PR)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — avec pruche ..... PG (P)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — Plantation de pin sylvestre ..... PG p
Cédrière ..... C (C)
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à peuplier ..... C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
Pruchière ..... P (P)
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... P (P)
— — à thuya (cèdre) ..... P (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... P (E)
— — à mélèze ..... P (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... P (PB)
— — à pin gris ..... P (PG)
— — à peuplier ..... P (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... P (S)
MÉLÈZE ..... M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— — à pin rouge ..... M (PR)
— — à pin gris ..... M (PG)
— — à peuplier ..... M (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... M (me)
— — (plantation de mélèze japonais) ..... M (mj)
— — (plantation de mélèze sérolin) ..... M (ms)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg) F
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb) F
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr) F
— — — — avec sapin	F (S)	F (S) F
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E) F
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S) BB
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E) BB
— — — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg) BB
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb) BB
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr) BB
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R) BB
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (Pb)	BJ (Pb) BJ
— — — — avec pin rouge	BJ (Pr)	BJ (Pr) BJ
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R) BJ
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S) Pe
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg) Pe
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb) Pe
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr) Pe
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) Pe
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R) Pe
Chênaie à chênes rouges	CHR (C)	CHR (C) CHR
Cerisière sauvage	CS (C)	CS (C) CS
— à pin blanc	EP (Pb)	EP (Pb) EP
— à pin rouge	EP (Pr)	EP (Pr) EP
Mélanges d'feuillus tolérants	M (F)	M (F) M
— — sur station humide	MFh (F)	MFh (F) MFh

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
— de peuplier	Fpe
Bouleau à bouleaux blancs	bpb
— à bouleaux jaunes	bpj
Peuplerie	Pe
Chênaie rouge	Cr
Cerisier	Cs
— à bouleaux blancs	cr bb
— à bouleaux jaunes	cr bj
— à feuillus d'essences intolérantes	cr Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	cr Ft
Plantation d'érable à sucre	Pr Es
— de bouleau jaune	Pr bj
— de chêne	Pr Ch
— de peuplier hybride	Pr Ph

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Dénudé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, ferme de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle avec éclaircie légère cl
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Chablis partiel ..... ch
Érosion ..... er
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	
10 (ans)	0-20 ans	
30	21-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	...101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
80-50	50-80
90-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune peuplement : Plus d'dominance de feuillus ; moyenne des tiges entre C et 30 ans
Autres peuplements : moyenne des tiges entre 0 et 60 ans
Vieux peuplement : Plus d'dominance de résineux ; moyenne des tiges entre 30 et 90 ans
Autres peuplements : moyenne des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	..... ekspa
Moyenne	31 à 60 %	..... m
Forte	61 à 90 %	..... f
Abrupte	91 % et plus	..... a

Superficie entourée de pentes ≥ 51 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1E1C3 (J) (Cm-S) — 1 — 1 — 1 — 1 — 1 — 1 — 1 — 1
1 — classe de pente
1 — classe d'âge
1 — année de l'origine
1 — origine
1 — classe de tendance
1 — classe de densité
1 — type de couvert
1 — sous group. d'essences
1 — groupement d'essences

R C3 (J) (E) (E)

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. EGATIM, WALSH & ASS. (LG-92)
SIGNATURE : Bernard Martin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SAMSON & ASS. (LG-92)
SIGNATURE : François Couillard f.f.

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 91
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 2*
Mode de tenure ou de gestion — 071°06'01
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 338.00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 118*
Région écologique — 89*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m	15m	10m	7m	4m	1m	
	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

Photographie aérienne : 1984-87
Carte forestière : Année de publication : 1985-88
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/84
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-1	22-F-4	22-F-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-16	22-C-13	22-C-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-9	22-C-12	22-C-11	

22 C/13 S.E.

FORÊT PRIVÉE

30